

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt deux, le neuf décembre, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à dix neuf heures

Etaient présents : M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO, Adjoints, Mmes HOCINE, GIRAUD, VINCENT, M. VALLO

Etaient absents et excusés : Alain SENDRA, Elodie LAVERT, Loïc CHEVALIER

Secrétaire élu pour la séance : Mme Emilie GIRAUD

Date de la convocation : 3 décembre 2022

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2022-45/ OBJET : Décision modificative N°2

M. le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu d'apporter des modifications au budget primitif 2022, car les crédits à certains articles sont insuffisants.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution	Augmentat°	Diminution	Augmentat°
INVESTISSEMENT				
D 020 : Dépenses imprévues	4 130,00 €			
D 2313-189 : Réhabilitation bâtiment école		4 130,00 €		
TOTAL	4 130 €	4 130,00 €		
TOTAL GENERAL		0,00 €		

Après délibération, le Conseil accepte à l'unanimité la décision modificative.

Ont signé au registre M. le Maire et la Secrétaire de séance.

Le Maire, Christian DUPUIS

La secrétaire, Emilie GIRAUD

